

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 607 accordant une subvention à M. Gibel.

n° 607

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
15 mai 1953

Numéro JO
n° 7 du 01/06/1953

Date du numéro
1 juin 1953

TEXTE INTÉGRAL

Une gratification pour travaux supplémentaires de vingt-deux mille francs Djibouti (22.000 F.D.) est accordée à M. Gibel (Antoine), mécanicien contractuel au Service des Travaux publics. La dépense visée est imputable au budget FIDES, chapitre 211, art. la (routes et pistes) e construction de la route d'Ethiopie.